

Formulaire de pré-inscription pédagogique

Année scolaire 2024 / 2025

Ce document est à compléter, à enregistrer dans votre ordinateur et à importer dans Imuse au moment de votre inscription administrative.
Les cours notés PL (Pôle Loire) se déroulent à Divatte et ceux notés PS (Pôle Sèvre) à Vallet.

Informations sur l'élève

Nom		Prénom	
Civilité		Né(e) le	

Choix des cours

► Initiation :

Jardin musical - Cours de 45mn pour enfants de 1 et 2 ans accompagnés d'un adulte	<input type="checkbox"/> PL - Merc. 9h30
Éveil musical - Cours de 45mn pour les élèves de la MS au CP	<input type="text"/>
Éveil Musique & Danse - Cours co-encadré de 45mn pour les élèves de la MS au CP	<input type="text"/>
Parcours de découverte instrumentale - Cours de 40mn pour les élèves de CE1 et CE2	
<i>Cochez 3 parcours (1 par trimestre) sur les 2 pôles d'enseignement à Vallet (PS) et/ou à Divatte (PL). Une fois l'inscription validée, la scolarité vous informera de l'ordre des 3 parcours.</i>	
<input type="checkbox"/> A - PS - Lun. 18h (Hautbois / Saxophone / Piano)	<input type="checkbox"/> E - PL - Jeu. 18h (Trompette / Trombone & Tuba / Cor / Saxophone)
<input type="checkbox"/> B - PS - Lun. 18h (Harpe / Violon / Violoncelle)	<input type="checkbox"/> F - PL - Jeu. 18h (Clarinette / Violon & Alto / Contrebasse / Accordéon)
<input type="checkbox"/> C - PS - Mar. 18h (Batterie & Percussions / Trompette / Trombone & Tuba)	<input type="checkbox"/> G - PL - Sam. 10h (Violoncelle / Hautbois / Flûte traversière)
<input type="checkbox"/> D - PS - Sam. 10h (Clarinette / Flûte traversière / Guitare)	<input type="checkbox"/> H - PL - Sam. 10h (Batterie & Percussions / Guitare / Piano)

► Cursus instrumental Enfants & Ados :

1.Choix de l'Instrument - Cours instrumental pour élèves à partir du CE2	<input type="text"/>
2.Choix de la Pratique collective (obligatoire dès la 1 ^{ère} année)	<input type="text"/>
3.Choix de la Culture musicale (obligatoire pour les collégiens de la 5 ^{ème} à la 3 ^{ème})	<input type="text"/>
<i>Les jauges étant limitées, la scolarité se réserve le droit de modifier le créneau retenu.</i>	

► Cursus instrumental Adultes :

1.Choix de l'instrument - Cours instrumental pour élèves adultes	<input type="text"/>
2.Choix de la pratique collective adulte (obligatoire pour les élèves non débutants)	<input type="text"/>
3.Formation musicale adulte (obligatoire pour les élèves débutants)	<input type="checkbox"/> PL - Jeu. 20h

► Pratique collective seule (Enfants, Ados & Adultes) :

Choix de la pratique collective seule (sans cours instrumental)	<input type="text"/>
Atelier Guitare d'accompagnement adulte	<input type="text"/>

► Informations complémentaires: